

*1ere partie : La situation à la fin de l'Ancien Régime*

Le point de départ de cette réflexion a été la carte dressée par le chanoine Fernand Boulard sur la pratique religieuse dans la France du XXe siècle<sup>1</sup>. Dans la partie du diocèse de Poitiers correspondant au sud du département des Deux-Sèvres, il distingue deux zones : une zone blanche, zone C suivant ses critères, où la population est détachée de la pratique religieuse, et une zone en grisé, B, où la population, de tradition chrétienne, est indifférente. Cette carte reprend les conclusions de l'enquête du Père Lapraz dans le diocèse<sup>2</sup>. Celle-ci, à l'échelle du diocèse, est surtout basée sur des critères du XXe siècle, passant en partie sous silence l'évolution antérieure. Nous pouvons, au plus, relever une allusion au sujet des élections de 1902 chez le P. Lapraz : « le vote anticlérical est plus ancien » et ce jugement de F. Boulard, évoquant lors d'une conférence une baisse démographique à partir de 1850 : « la situation religieuse s'était déjà détériorée auparavant ». Or, dès 1850, pour qualifier la situation religieuse de cette région, c'est le mot « Chine » qui apparaît sous la plume d'Edgard de Pranzay<sup>3</sup> ; la comparaison est en quelque sorte officialisée dans un article de *La Semaine liturgique* évoquant « cette partie du diocèse que l'on appelle « la Chine du Poitou <sup>4</sup> ». Peu de prêtres, édifices en mauvais état, indifférence et parfois hostilité des populations, la comparaison paraissait justifiée aux yeux des contemporains. C'est à situer dans le contexte : les lettres de missionnaires poitevins, souvent reprises dans *La Semaine liturgique*, connaissent un grand succès<sup>5</sup>, et dans la correspondance des curés avec l'évêché durant la seconde moitié du XIXe siècle certaines images reviennent : « pays de mission », « honnêtes païens » voire « modeste Chine ». Pour tenter de comprendre cette situation, nous nous sommes efforcé, dans la limite des sources disponibles, de remonter plus loin dans le passé. Pour ce faire, nous avons retenu cinq vice-archiprêtres du diocèse concordataire<sup>6</sup>, division qui a perduré jusqu'aux réformes de la fin du XXe siècle sous le nom de doyennés, que nous utiliserons dès le début. Il s'agit des doyennés de Beauvoir-sur Niort et de Prahecq dans l'archiprêtré de Niort et ceux de Brioux, Celles-sur Belle et Chef-Boutonne dans l'archiprêtré de Melle. Cela représentait, du moins en théorie comme nous le verrons, 56 paroisses dans la configuration du diocèse de Poitiers en 1803<sup>7</sup>.

Le nouveau diocèse, les deux départements créés en 1790, ne recouvrait pas le diocèse d'Ancien régime. S'il a perdu toute la frange méridionale, il conserve, dans la zone que nous étudions, 66 paroisses appartenant aux anciens archiprêtres de Melle (49), de Bouin (8),

Exoudun (8) et Niort (1). Par ailleurs, il a annexé 10 paroisses des anciens doyennés de Surgères et Mauzé-sur Mignon, du diocèse de Saintes. L'ensemble correspondait à 83 paroisses avant 1789, dans deux diocèses et sept doyennés différents. On ne saurait affirmer que c'était une région négligée par les évêques de Poitiers : Mgr de Saint Aulaire y a effectué une visite en 1769<sup>8</sup>. Les visites pouvaient aussi être confiées à des visiteurs dûment mandatés : peu avant 1769, Brissonnet, archiprêtre de Saint-Maixent a visité Aigonnay et Vouillé-sur Niort. Mais c'est une région qui semble mal connue par les services de l'évêché : en témoignent les chiffres de communiant, absolument aberrants donnés dans le *Pouillé* de 1782<sup>9</sup>. De même, l'état du clergé dressé en 1802<sup>10</sup> comporte de nombreuses lacunes et erreurs pour cette région.

Entre Poitiers et la région étudiée se trouvait une des bases solides du protestantisme poitevin, le colloque du Moyen Poitou, qui englobait un certain nombre des paroisses étudiées. Dans quelques unes, la population protestante pouvait représenter plus de 90% du total face à une poignée de catholiques. Et les conversions obtenues dans la cadre des dragonnades n'ont pas eu de véritables conséquences. En 1769, les desservants de Beaussais et de Saint-Georges de Vitré reconnaissent que leur paroisse était quasiment protestante : 23 catholiques sur 350 habitants, dans un cas, 23 sur 600, dans l'autre. Dans la majorité des paroisses, les curés mentionnent « pas de protestants », assimilant ainsi les anciens Nouveaux convertis. Mais sont-ils, pour autant sincèrement convertis ? Le rédacteur du *Pouillé* semble le croire quand il mentionne 600 communiants à Celles-sur Belle, alors qu'en 1769 le curé précise : 350 communiants et 300 protestants dans les hameaux. Le fait protestant est donc un facteur dont il nous faudra tenir compte dans l'évolution des mentalités religieuses.

Pour tenter de retracer celle-ci aux XIXe et XXe siècles, il nous faut partir de la situation avant la Révolution et tenter de mesurer l'impact, direct et, surtout indirect, de cette dernière. Le conformisme légal sous l'Ancien régime pouvait masquer une certaine prise de distance à l'encontre de l'Église, en tant qu'institution. La crise révolutionnaire a fait craquer le vernis, laissant la région presque sans églises et pratiquement sans prêtres. Et le rétablissement de cadres religieux, après une absence d'une dizaine d'années, a été trop lent et trop lacunaire pour pouvoir freiner l'évolution vers une indifférence croissante.

## La région au XVIIIe siècle

C'est un contraste total avec la rigoureuse organisation napoléonienne : département, arrondissements, cantons et, parallèlement : diocèse, archiprêtres, vice-archiprêtres devenus doyennés. Non seulement diverses juridictions découpent cette petite zone : élection de Niort élection de Civray mais certaines paroisses sont parfois partagées entre deux institutions, ainsi Prissé entre l'élection de Niort et celle de Saint-Jean d'Angély. De même, une dizaine de paroisses rattachées au diocèse de Poitiers relevaient, avant 1789, du diocèse de Saintes. Enfin, sous une unanimité religieuse officielle, deux confessions cohabitent malgré la Déclaration de Louis XIV de 1715<sup>11</sup>, et bien avant l'Édit de tolérance de 1787.

## 1- Le cadre géographique et économique

Au point de vue géographique, nous sommes en présence de trois territoires différents. Le nord de la région étudiée s'insère dans la plaine de Niort, propre à toutes les cultures et l'élevage de gros bétail. « Le pays de plaine depuis Niort jusqu'à La Mothe-Saint Heray et continuant jusqu'à Chef-Boutonne ... est très bon et très fertile, il produit abondamment du froment, du seigle, de la *baillarge*, de la *méture* et d'autres grains ...Il y a aussi des prés et pacages en quantité pour la nourriture des bestiaux, chevaux et mulets, dont on fait un grand commerce<sup>12</sup> ». Le sud du département ne bénéficie pas, au départ, de conditions naturelles favorables : sols argileux et pauvres dans l'est, terres calcaires et marais à l'ouest ; seules, les vallées de la Boutonne et de ses affluents offrent des conditions meilleures. La complexité des divisions administratives (certaines paroisses relèvent de l'élection de Niort, les autres de celle de Saint-Jean d'Angely) ne nous permet pas une vue d'ensemble. Pour une approche, partielle, nous laisserons la parole à des contemporains<sup>13</sup>. Dans 13 paroisses l'appréciation portée est sévère ; cela varie de « terres très maigres » à Crézières ou Villiers-en bois à « pas très bonnes » à Couture-d'Argenson en passant par « sablonneuses et arides » pour La Foye-Monjault ou « arides et sèches » pour La Bataille. A La Charrière « une grande quantité de terres est inculte » et, à Marigny, les terres « sont spongieuses, peu de récoltes ». Par contraste, les paroisses traversées par des rivières : Chef-Boutonne, Brioux, Secondigné ... sont qualifiées de fertiles. Si les *bleds* sont recensés, en plus ou moins grande quantité, dans toutes les paroisses, à La Charrière, l'accent est mis sur le seigle. Des vignes sont évoquées en divers endroits mais surtout dans la partie

occidentale sur les collines pierreuses : Augé, Saint-Étienne la Cigogne, La Charrière.... Nous sommes sur les marges de la région de Cognac et certains de ces vins sont brûlés et transformés en eaux de vie. Laissons la parole au préfet des Deux-Sèvres : « Le sud ouest de cet arrondissement consiste en marais, ou, dans les lieux plus élevés, en terres arides, pierreuses, de très mauvaise qualité pour toute autre culture que celle de la vigne. C'est dans cette partie que l'on trouve La Foye Monjault dont François 1<sup>er</sup> buvait le vin avec grand plaisir ; il est encore assez délicat. Des propriétaires industriels ... récoltent beaucoup de vin, donnant de très bonne eau de vie qui passe dans le commerce pour eau de vie de Cognac<sup>14</sup> ».

Ce contraste pour les cultures, nous le retrouvons au niveau de l'élevage. Les paroisses des vallées : Brioux, Vernoux-sur Boutonne, Luché ... élèvent des *bestiaux*, c'est-à-dire du gros bétail. Par contre, vers l'ouest, la mention qui revient fréquemment est : brebis, l'animal des sols pauvres ou des maigres pâturages. La proximité de bois, ainsi que un droit d'usage, permet aux habitants de Villiers-en bois d'élever des porcs, base d'un petit commerce. A Chizé comme à Breuil, on spéculait sur l'élevage avec la présence de juments poulinières. Il n'est malheureusement pas précisé si c'est pour l'élevage de chevaux ou pour celui de mulets ; de fait, la présence d'ânes n'est jamais mentionnée<sup>15</sup>. Si les pâturages sont maigres, ou trop marécageux comme à Marigny, il faut noter que, depuis le début du siècle, certains paysans se sont tournés vers des prairies artificielles ; le sainfoin, connu en Saintonge depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle a gagné cette région, ainsi à Paizay-le Chapt<sup>16</sup>. Ce n'est donc pas une région repliée sur elle-même : les cultures fourragères apparaissent, ainsi qu'une nouvelle céréale, le maïs, dit blé de Turquie, dans les communes du sud-est qui bordent la Charente<sup>17</sup>. Ces tentatives d'innovation sont bridées non pas par la mauvaise volonté des habitants mais par l'opposition de l'Église qui voit apparaître des produits échappant à la dîme.

L'Église est, par ailleurs, largement possessionnée dans cette région. Le plus riche propriétaire est l'abbaye de la Trinité de Poitiers : 8000 l. pour la ferme générale de Secondigné et 2000 pour celle de Villemain<sup>18</sup>. L'abbaye Sainte-Croix, de Poitiers, était aussi richement dotée. Elle possédait les seigneuries des Fosses, de La Bellotière et de Breuil Chizé, ce qui implique le droit de pêche dans la Boutonne, et des terrages au 1/6<sup>e</sup> aux Fosses, au 1/6<sup>e</sup> et au 1/8<sup>e</sup> au Breuil-Chizé. Cela n'excluait pas des rentes foncières sur les propriétés :

40 ha aux Fosses, et diverses métairies. Le fermage de l'ensemble s'élevait à 2120 l. en 1759 et à 4000 l. en 1778. Cette somme a été maintenue en 1785 mais le suffrage en eau de vie passe de 28 à 60 veltes<sup>19</sup>. Lors de sa création, l'abbaye Saint-Jean de Montierneuf s'était vue attribuer un vaste territoire autour de Couture d'Argenson, ainsi que des vignes à La Foye-Monjault<sup>20</sup>. Deux chapitres de Poitiers sont aussi possessionnés dans la région. C'est, tout d'abord le chapitre cathédral avec les fermes générales de Villemain et La Bataille (4000 l. en 1790) et celles de Loizé et des Fosses (1310 et 300 en 1728) ce qui n'exclut pas des parts de dîme dans diverses paroisses comme à Saint-Martin d'Entraigues<sup>21</sup>. Le chapitre de Sainte-Radegonde est coseigneur des Fosses (500 l. en 1728)<sup>22</sup>.

Il nous faudrait ajouter à cela les biens des abbayes de Celles-sur Belle et de Saint Maixent richement possessionnées si nous en jugeons par leurs revenus mais dont le temporel semble limité au nord de la région étudiée. Ce serait aussi le cas pour l'abbaye des Chatelliers qui, pourtant, possède une métairie à Augé et une autre à Couture d'Argenson. Malheureusement, nous ne disposons que des déclarations, fort succinctes de 1728<sup>23</sup>. Les revenus de l'abbaye de Saint-Maixent étaient de l'ordre de 33 000 l., toutes menses confondues ; nous apprenons l'existence de possessions à Brioux, Fressines, Prailles, Verrines. L'abbaye Notre-Dame de Celles-sur Belle est au cœur de la région ; ses revenus étaient de l'ordre de 16 000 l. mais, en outre, ses divers prieurés-cures apportaient à leurs titulaires de revenus pour le moins conséquents : 3000 l. à Périgné, 2000 à Brioux. Les bénédictines de Saint-Maixent possédaient des terres à Aigonay. Il nous faudrait ajouter à cette énumération d'autres prieurés comme celui de la Foye-Monjault dans le diocèse de Saintes : 6000 l. à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, des éléments du temporel de l'abbaye Saint-Severin, « sans moine ni couvent », au dire de Colbert de Croissy, ... mais avec un abbé commendataire, la commanderie d'Ensigné ... Sans pouvoir pousser plus loin l'analyse, il est néanmoins possible de conclure que l'Église était largement possessionnée dans la région.

Dans ce cadre, nous avons essentiellement de petites communautés rurales de l'ordre de 300 à 350 communiant dans le diocèse de Poitiers. C'est par commodité que nous reprenons les chiffres du *Pouillé* de 1782 car ils couvrent toute la région. En fait, ils sont parfois peu crédibles, le total variant du simple au double, dans les deux sens, pour une même paroisse entre 1769 et 1782. Faute de mieux nous avons utilisé cette source, la moyenne cachant de grandes disparités : 60 communiant à La Bataille et 600 à Périgné ou

Pioussay. Les communautés provenant du diocèse de Saintes présenteraient une moyenne inférieure, avec deux petites paroisses de 25 feux, Prissé et Gript. La charge pastorale n'est pas seulement conditionnée par le nombre d'ouailles mais aussi par la superficie à desservir. Nous avons ici à faire à des paroisses relativement petites, plus proches des paroisses du sud de la France que des vastes paroisses du nord, critère évoqué autrefois par Pierre Chaunu. La moyenne est de l'ordre de 14 km<sup>2</sup> mais il existe de fortes disparités : 12 paroisses ont moins de 10 km<sup>2</sup>, et même 4 moins de 5, alors que 18 dépassent 20 km<sup>2</sup>, Vernoux-sur Boutonne atteignant même les 30. Toutes ces paroisses avaient un desservant avant 1789 et certaines avaient même, en sus, un vicaire : par exemple à Chef-Boutonne, Bouin, Marigny et Loubillé, ou un prêtre habitué : ainsi à Javarzay où le curé retraité aide son successeur. Dans la partie qui relève de Poitiers nous constatons que l'encadrement était largement suffisant. Toutes les paroisses avaient un desservant et, entre 1771 et 1786, onze vicaires ont, en sus, été en poste, même dans une petite paroisse comme Saint-Martin de Bernegoue<sup>24</sup>. Ce qui frappe, lorsqu'on consulte le tableau des nominations<sup>25</sup>, c'est la durée de résidence dans une même paroisse : Drouet est à Mougou depuis 1759, Pretet à Asnières ou Cellin à Celles-sur Belle depuis 1754, le record étant détenu par Sanault, à Aigonnay depuis 1744. Vingt sept autres prêtres étaient dans la même paroisse depuis plus de 20 ans, et même plus de 30 pour quatre d'entre eux. Dans le cours du siècle, nous pourrions prendre d'autres exemples : Rambault est resté 56 ans à Chef-Boutonne (1727-1783), Charboneau 37 à Augé (1743-1781) ou Gigou de Saint-Senne 34 à Paizay-le chapt (1747-1781). Cela laisse supposer un long contact avec les paroissiens et la possibilité d'un travail pastoral efficace. En 1769, aucune plainte contre les desservants n'a été relevée ; mais les paroissiens auraient-ils dénoncé leur curé en présence des autorités diocésaines ? De fait, la seule critique contre le curé de Beauvoir-sur Niort a été aussitôt couverte par les déclarations en faveur de celui-ci.

## **2- Approche des mentalités**

Le préfet des Deux-Sèvres, Dupin, déclarait « La Révolution a montré que le paysan de la plaine était moins attaché à la foi de ses pères<sup>26</sup> ». Après avoir visité cette région en 1769, Mgr de Saint-Aulaire écrivait « Dans le nombre de paroisses que nous avons déjà parcourues, nous avons été frappé de l'état déplorable où nous avons trouvé les églises de ce diocèse : nous avons presque douté de votre foi en voyant la pauvreté et la nudité de ces édifices<sup>27</sup> ». L'énumération des critères sur lesquels s'appuie ce jugement, sans doute exagéré par

provocation, est longue : églises en mauvais état, ornement sales et déchirés, parfois absents. Ainsi, les églises de Crézières, Villiers-sur Chizé, Vouillé-sur Niort et Juscorps sont « en mauvais état » ; celle de Secondigné en « très mauvais état », celle de Montigny « presque en ruine ». L'église de Fors est « fondue » et les fidèles doivent se contenter de la chapelle de l'aumônerie, qui aurait besoin de réparations. Des réparations, plus ou moins pressantes sont indispensables dans les édifices de culte de La Bataille, Beaussais, Couture-d'Argenson, Loizé, Périgné, Séligné, Villefollet et Villiers-en bois. Des réparations étaient en cours au Vert et à Marigny ; toutefois, quand on songe que, 15 ans plus tard, les exigences de Mgr de Caussade pour les vases sacrés de Luché n'étaient pas respectées, on peut douter du zèle mis à cette tâche. Dans sept paroisses : Chizé, Hanc, Loubillé, Crézières, La Bataille, Saint-Médard, l'église manque de linges liturgiques, ou bien ceux qui sont utilisés sont sales et déchirés. Ce serait oublier que ce genre de dépenses relève plus des décimateurs que des simples fidèles. Rappelons aussi que, sous l'Ancien régime, un évêque n'était pas totalement maître des nominations des curés ; les propositions, jamais récusées émanaient des patrons des paroisses. Or, sur 66, l'évêque de Poitiers ne nomme qu'à 16 ; 34 sont sous le patronage de diverses abbayes, dont celle de Celles-sur Belle (9 paroisses) ; 9 relèvent du chapitre de la cathédrale ou de ses dignitaires et les autres ont des patrons divers (le Roi, l'évêque de La Rochelle, deux prieurs). Certains documents<sup>28</sup> nous laissent à penser que les problèmes étaient résolus par les patrons des paroisses, souvent réticents face à des dépenses.

Il est d'ailleurs significatif que les critiques qui apparaissent dans les Cahiers de doléances visent essentiellement la mauvaise répartition et le mauvais usage des biens de l'Église. Nombre de curés, simples congruistes, étaient sur le même plan que la plupart de leurs paroissiens. Si les chanoines de saint Augustin, desservant les prieurés-cures d'Asnières-en Poitou, Brioux, Paizay-le Chapt, Périgné, Tillou, disposent de larges revenus, jusqu'à 3000 l. à Périgné, dix curés, au moins, sont réduits à la portion congrue et sept autres ne la dépassent que de peu. Les cahiers de Lusseray et d'Availles-sur Chizé demandent que la congrue soit portée à 1200 l.<sup>29</sup> En contre partie, à Availles, ils demandent la suppression de la dîme ; c'est surtout le casuel qui est visé à Beauvoir-sur Niort, Périgné, Aiffres ou Vernoux<sup>30</sup>. Certains cahiers s'attaquent nommément à des institutions ecclésiastiques qui retirent de larges revenus de la région, sans aucune contre partie, comme l'assistance aux pauvres. C'est le cas aux Fosses où l'on dénonce l'égoïsme de l'abbaye Sainte-Croix et du chapitre de Sainte Radegonde, ou bien à Secondigné et Villefollet où sont visées les Dames de la

Trinité<sup>31</sup>. D'autres cahiers s'en prennent aux institutions ecclésiastiques jugées parasites : chanoines et communautés religieuses à Lusseray ; les abbayes en commende à Luché ; les Mendiants à Aiffres ; les ordres contemplatifs à Beauvoir-sur Niort ou, à Vinax, toutes les communautés religieuses<sup>32</sup>. Dans le cahier d'Augé, les habitants protestent contre le curé qui dîme même sur les jardins et sur le sainfoin<sup>33</sup>. Ce mécontentement, d'ordre social, a-t-il eu des conséquences sur la vie religieuse ?

A part les critiques, reflet de la réalité ou effet de rhétorique, de Mgr de Saint-Aulaire, nous ne disposons d'aucun témoignage sérieux sur ce point. On pourrait supposer que dans ces régions de vignoble les fidèles s'éloignent de la religion comme dans la vallée de la Loire, au dire des missionnaires Monfortains<sup>34</sup>, mais nous ne pouvons nous appuyer sur aucun témoignage de prêtre ou de missionnaire. Il pourrait être tentant de faire un rapprochement entre le nombre de communicants et la population de la paroisse ; toutefois, le peu de fiabilité que l'on peut accorder au *Pouillé* de 1782 infirme le jugement que l'on pourrait avancer. Ainsi, Secondigné passe, entre 1769 et 1782, de 150 à 600 communicants, Villiers-en bois, de 100 à 300 ; inversement, La Charrière tombe de 340 à 250 ; alors que le même curé est en poste et aurait pu fournir des renseignements précis<sup>35</sup>. On peut douter de la fiabilité du *Pouillé* en tant que source : Juillé, Beauvoir-sur Niort ou Luché sont toutes trois créditées de 300 communicants alors que, en 1789, les populations respectives sont de 267, 287 et 209 habitants ! Faute de mieux, et cette réserve faite, la comparaison entre les chiffres de communicants et la population des paroisses quelques années plus tard nous donnerait une indication sur la pratique sacramentelle. Le pourcentage de communicants est de l'ordre de 58% à Périgné, 50% à Paizay-le Chapt, 43% à Chizé et Breuil, 39% à Vernoux-sur Boutonne et 31% à Asnières. Si nous continuons la comparaison avec les chiffres de population retenus par les services de l'évêché de Poitiers au début du XIX<sup>e</sup> siècle, nous obtenons – avec la même réserve que ci-dessus – un pourcentage de 37% à Hanc, de 33% au Vert. Compte tenu de la source que nous avons dû utiliser et du décalage dans le temps pour celles qui sont de meilleure qualité, les chiffres que nous avançons ne sont pas totalement fiables ; tout au plus peuvent-ils indiquer, déjà, un certain détachement par rapport aux exigences religieuses. Aussi, pourrait-on simplement avancer l'idée que la religion est déjà plus pratiquée – conformisme oblige – que véritablement vécue. Pour évoquer la situation avant la Révolution, un desservant de Prahecq note : « Le voisinage des populations protestantes, le laisser-aller, peut-être, des ecclésiastiques qui gouvernaient la paroisse, étaient causes du peu de foi qui



régnait dans la localité. La majorité faisait encore ses Pâques mais la foi allait s'éteignant et l'indifférence se propageait de jour en jour<sup>36</sup> ». Et, dans un rapport rédigé en 1847 sur sa paroisse, le curé de Vouillé-sur Niort, dénonce l'attitude des fidèles avant 1789 : respect des pratiques extérieures mais par habitude, oubli du jeûne et de l'abstinence, attitudes immorales lors des veillées<sup>37</sup>. Toutefois, trois cahiers de doléances : ceux de Fors, de Saint-Martin de Bernegoue et de Brûlain, sollicitent des vicaires pour pallier les déficiences des desservants en titre<sup>38</sup>.

### **3- Le problème protestant**

Nous sommes sur les marges du bloc protestant du Moyen Poitou où, même au cœur du XVIIIe siècle, certaines paroisses comptaient jusqu'à 90% de protestants. Dans cette zone, ils sont minoritaires et tenter de les évaluer est pour le moins difficile : ils n'existaient pas, officiellement du moins, depuis 1715. Par ailleurs les sources sont trop fragmentaires et de natures diverses, aussi toute tentative pour établir une évolution est fragile. Nous pourrions, au mieux, tenter d'en dresser une géographie approximative, à partir d'une documentation incomplète, qui peut permettre d'évoquer l'évolution dans le siècle. Deux de ces sources nous montrent un contraste entre deux parties de la région étudiée. Les paroisses du nord appartiennent au cœur du colloque du Moyen-Poitou, zone où les réformés étaient largement majoritaires. Le centre et le sud ne connaissent, semble-t-il qu'une implantation limitée ; d'où une évolution contrastée.

Le *Rolle des Nouveaux convertis*<sup>39</sup> peut nous donner une indication sur la présence protestante au début des années 1680. Dans le nord, les abjurations, quelle que soit la valeur que l'on peut leur attribuer, se chiffrent par centaines : 450 à Prailles, 445 à Mougou, plus de 200 à Vitry, Celles-sur Belle ou Verrines. Quand nous nous écartons du noyau dense, les chiffres descendent à 48 pour Prahecq ou 86 pour Périgné. Au-delà, nous ne relevons que quelques abjurations : de une à une quinzaine, Paizay-le Chapt faisant exception avec 145. Ces chiffres peuvent, certes, nous donner une idée de l'importance des communautés protestantes mais ils témoignent, tout autant, de l'activité des « missionnaires bottés », certains ayant eu la chance de leur échapper.

Nous disposons, pour une dizaine de paroisses d'une évaluation officielle, mais avec les

techniques de l'époque : la diminution de la population entre l'Édit de Fontainebleau et 1716, date de l'enquête<sup>40</sup>. A vrai dire, la diminution du nombre de feux, peut s'expliquer de deux façons : soit le départ de familles protestantes vers des zones d'accueil<sup>41</sup>, soit le regroupement de foyers fiscaux à cause de la misère des dernières années du règne de Louis XIV<sup>42</sup>. Cette interprétation ne doit pas être oubliée mais elle ne saurait, à elle seule, expliquer la chute démographique. Notons que, dans le cas de ces paysans attachés au sol, il ne s'agit pas de départs vers l'exil mais, bien plutôt, du repli sur une zone plus sûre. Les renseignements donnés par le tableau de 1716 nous permettent de supposer l'existence de plusieurs communautés protestantes qui, pour leur chance, n'apparaissent pas dans le *Rolle* : ainsi, La Foye-Monjault et Le Cormenier auraient perdu un peu plus de 10% de leurs habitants. C'est dans le doyenné de Brioux que nous trouvons les chiffres les plus élevés : 30% des habitants aux Fosses, 27% au Breuil, plus de 15% à Secondigné ou Villefollet. A Chef-Boutonne, où il y avait un temple, la population n'a pas varié ; en revanche, Ardilleux (une abjuration) ou Ensigné (14 abjurations) ont perdu plus de 15% de leurs habitants. Tous les départs n'ont pas été déterminés par des raisons religieuses ; il faut aussi tenir compte des facteurs économiques et sociaux. Mais, n'oublions pas que nombre de protestants sont restés sur place, composant ce que l'on appelait les Nouveaux Convertis. Nous ne pouvons avancer de chiffres mais il est possible de constater, dans ce sud des futures Deux-Sèvres, la présence de minorités protestantes, plus ou moins importantes suivant les paroisses. Et, dans le cas des Nouveaux convertis, on peut douter de leur attachement à une Église à laquelle leurs ancêtres avaient été contraints de se rallier. Nous avons un élément de réponse, avec la constatation du curé de Pioussay, en 1728 : il ne perçoit pas de casuel « la paroisse ayant un grand nombre de nouveaux convertis »<sup>43</sup>. Malheureusement nous ne disposons que d'une dizaine de réponses pour toutes les paroisses et celles que nous avons évoquées précédemment n'y figurent point. En fait, dès le début, des réticences se sont manifestées à l'encontre de l'Église romaine. Il suffit de reprendre le jugement d'un contemporain : en 1698, sur les 17 593 Nouveaux convertis, 3411 seulement « faisaient leur devoir ». Et, dans le tableau qu'il dresse en 1716, nous retrouvons le contraste entre le nord et le sud de la zone que nous étudions : dans le nord, Beaussais compte 50 réfractaires, Vitré 340, Aigonnay 300, Sainte-Blandine 250 ; dans le sud, où les communautés protestantes étaient moins importantes, il n'en recense que 8 à Gournay, 4 à Brioux, 2 à Périgné ou Fontenille. Mais, parmi ceux qui sont, en apparence, catholiques combien sont sincèrement convaincus ?

Il nous faut attendre 1769 et les comptes rendus de la visite pastorale de Mgr Beaupoil de Saint-Aulaire<sup>44</sup>, pour voir évoquer à nouveau le problème protestants. Neuf curés n'y ont pas fait allusion, dont ceux d'Ardilleux ou Ensigné. Vingt deux ont précisé qu'il n'y avait pas de protestants dans leur paroisse, y compris ceux de Villefollet ou des Fosses. A cette date, et d'après cette source, la présence protestante serait limitée, dans le sud, à cinq paroisses et à des effectifs fort réduits. Si l'on excepte Périgné : quatre maisons de « religionnaires », nous n'avons que des cas isolés : un seul protestant à Chizé et à Paizay-le Chapt, deux à Brioux, et une maison à Bouin. Incontestablement, il y a eu une présence protestante dans cette région entre le Mellois et la région de Surgères. Dans le nord, au dire des curés eux-mêmes, figurent des communautés protestantes fort importantes : 400 à Aiffres, plus de 600 à Beaussais et Fressines, 800 à Prailles et plus de 1000 à Mougou. En cette période de tolérance officielle, les curés reconnaissent l'existence du protestantisme. C'est à Prailles que s'était tenu chez Josué Pandin de Lussonnière, le 3 mars 1744 le premier synode du Désert. L'existence de maisons d'accueil pour les prédicants dans cette paroisse, comme pour les pasteurs itinérants à Vitré, était bien connue<sup>45</sup>. De ce fait, alors que la communauté protestante est bien reconstituée autour de ses pasteurs, certains chiffres du *Pouillé* laissent pour le moins rêveur : entre 1769 et 1782, Aigonay serait passée de 50 à 300 communicants, Fressines de 80 à 400 ou Sainte-Blandine de 150 à 400 ! Il semble bien qu'il faille plutôt y voir le travail très approximatif du rédacteur plus que le résultat du travail pastoral des curés.

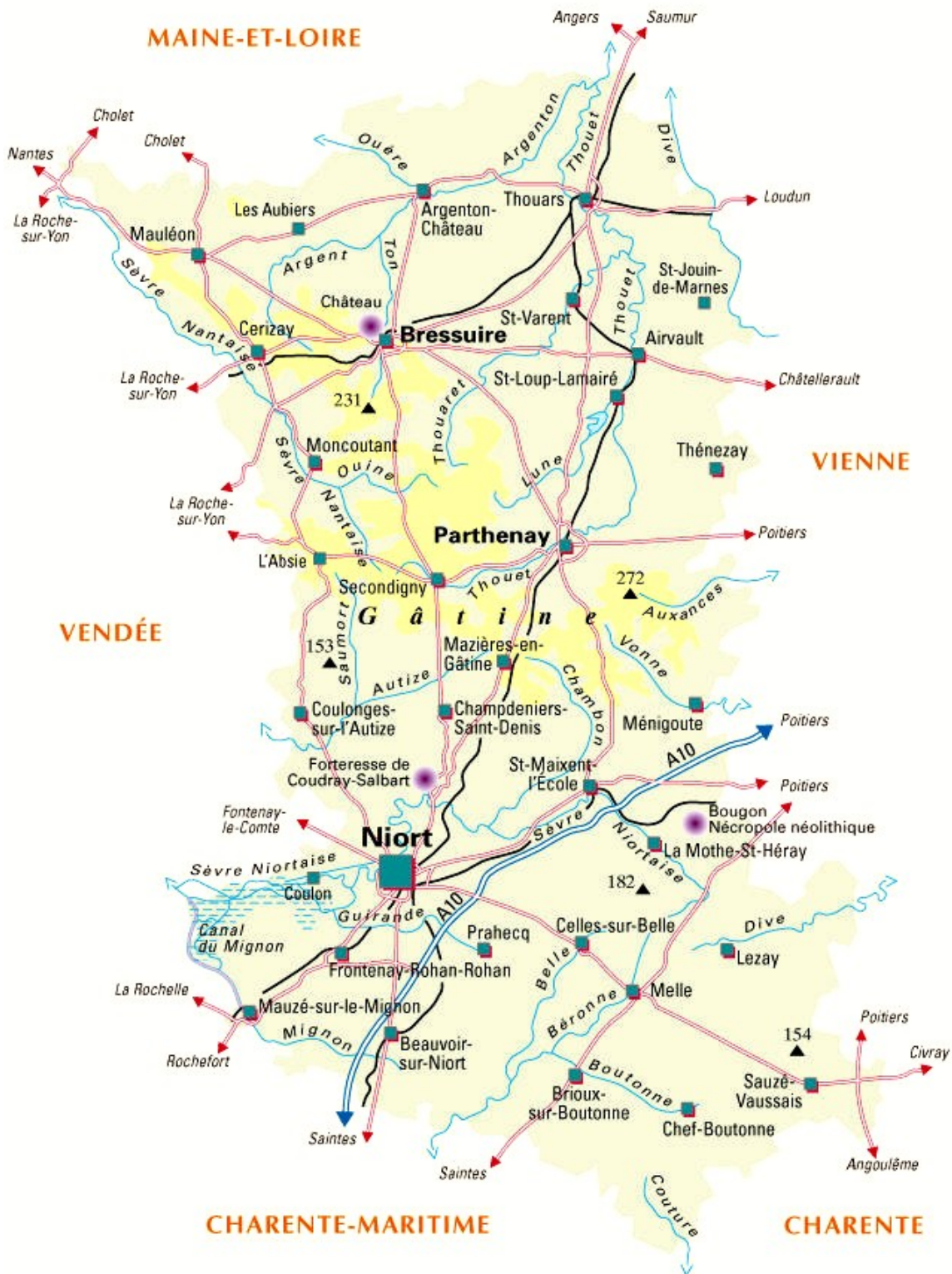
Cependant, certains descendants des « convertis » des années 1680 sont restés dans l'Église romaine. Sont-ils pour autant devenus des fidèles, on peut en douter et nous avons là, à côté d'autres, une des causes de la montée de l'indifférence en matière religieuse<sup>46</sup>. C'était déjà la constatation d'un témoin, Jean Garran, dans un mémoire de 1729 : « Il y avoit il y a trente ans près de 18 000 nouveaux convertis dont près de 4000 faisoient leur devoir ; à présent on ne peut que dire qu'il y en a beaucoup dont la majeure partie ne savent ce qu'est une religion<sup>47</sup> ». C'est aussi la conclusion de Marc Seguin sur la Haute Saintonge, si proche du nouveau diocèse : « A la veille de la Révolution, un clergé de très bonne qualité mais une population catholiques et protestants mélangés qui ne savent plus très bien où est la « vérité » religieuse » et qui parfois n'a retenu que l'anticléricisme<sup>48</sup> ». La coexistence des deux confessions aurait-elle pu être un stimulant dans le cadre d'une « frontière » ? Le temps des curés de choc semble bien révolu et c'est l'indifférence qui semble progresser.

## **Jacques Marcadé,**

professeur honoraire d'histoire moderne de l'Université de Poitiers

## Carte des Deux-Sèvres

Le sud des Deux-Sèvres : un pays de mission dans le Poitou du XIXe siècle : I/IV



## Le sud des Deux-Sèvres : un pays de mission dans le Poitou du XIXe siècle : I/IV

1 *Premiers itinéraires en sociologie religieuse*, Paris, 1949.

2 Archives diocésaines de Poitiers, F 4-3, 2-2. Texte d'une conférence et rapport. Conférences de F. Boulard, à Poitiers, en 1956.

3 *ibidem*, Celles, s. l. Sainte-Blandine.

4 1877, p. 721.

5 Jacques Bouquet, *Terres lointaines. Lettres de missionnaires poitevins aux XIX-XXe siècles*, Poitiers, 2009.

6 Pour les communes nous avons repris les noms qui figurent dans le *Dictionnaire des communes de France* (Lavauzelle, éd. 2002) et non ceux qui figurent dans certaines de nos sources : Ansigny, pour Ensigné ; Vernou, pour Vernoux-sur Boutonne ... sauf dans le cas de Saint-Martin d'Augé qui n'est devenue Boisserolles qu'en 1928. Nombre de paroisses d'avant la Révolution ont disparu et les communes auxquelles elles avaient donné naissance ont été absorbées par des voisines plus importantes : Javarzay par Chef-Boutonne ; Le Cormenier par Beauvoir-sur Niort ; Luzé par Gournay ; Fontenille par Saint-Martin d'Entraigues ; Gript par Granzay ; La Charrière par Prissé ; Mairé par Aiffres.

7 Tableau soumis à l'approbation du Premier consul (8 thermidor-14 fructidor an XI, 23 juillet, 1<sup>er</sup> septembre 1803)

8 Médiathèque François Mitterrand Poitiers, mss 383 (192), *Visites faites en 1769 de 257 paroisses des archiprêtres d'Exoudun, ..., Melle, Bouin ...* Par la suite, toutes les références datées de 1769 sont tirées de cette source. Les quatre prélats du XVIIIe siècle ont effectué une visite générale du diocèse, du moins d'après les titres de leurs mandements. En 1751, Mgr de la Marthonie de Caussade était à Ensigné ; en 1737, c'est l'official, Jean César Bramard qui a visité Aigonay (Jacques Marcadé, *Les visites pastorales dans le diocèse de Poitiers au XVIIIe siècle*, *Bull. Soc. Antiq. Ouest*, 1997, p. 195).

9 *Pouillé du diocèse de Poitiers, par un secrétaire de l'évêché*, Poitiers, 1782.

10 Arch. dioc. Poitiers, X 2-4., dit manuscrit de Botneau, attribué à Brumauld de Beauregard.

11 Sur on lit de mort, Louis XIV avait supprimé le dernier article de l'édit de Fontainebleau laissant la liberté de conscience aux protestants qui n'avaient pas été convertis avant cette date.

12 *Mémoire statistique de Maupéou d'Ableiges*, publié par Ch. Dugast-Mattifeux, Poitiers, reprint 1976, p. 411-412.

13 Médiat. Poitiers, mss. 344 (168), sans doute du milieu du siècle. Pour les paroisses de l'élection de Niort, le rédacteur a repris, parfois au mot près, les appréciations portées dans l'État de l'élection de Niort publié par Léo Desaiivre (*Mémoires de la Société de Statistique des Deux Sèvres*, III, 1886).

## Le sud des Deux-Sèvres : un pays de mission dans le Poitou du XIX<sup>e</sup> siècle : I/IV

14 *Mémoire sur la statistique du département des Deux-Sèvres ...par le C. Dupin, préfet du département, Niort, An IX, p. 41.*

15 Néanmoins, Dupin, *op. cit.*, p. 106, mentionne l'élevage de mulets.

16 J. Marcadé, Brève note sur le sainfoin, *Rev. Hist. du Centre Ouest*, 2007, p. 165-166.

17 Dupin, *op. cit.*, p. 90.

18 Arch. dép. Vienne, L 239.

19 Pour plus de détails, voir les pages que nous avons consacrées au temporel de Sainte Croix : Histoire de Sainte-Croix, *Mém. Soc. Antiq. Ouest*, 1986, p. 388-414.

20 Robert Favreau (sous la dir.), *Saint-Jean de Montierneuf*, Poitiers, 1996, p. 15. Malheureusement nous n'avons pas pu trouver dans les archives, à quelque date que ce soit, une estimation détaillée des revenus de cette abbaye.

21 Arch. dép. Vienne, L 283 - G 238, 234.

22 *Ibidem*, G 421.

23 Arch. dép. Vienne, G 431, 437. L'équivalent se trouve aux Archives des Deux-Sèvres (H 78, 47). Celles-ci ayant brûlé en 1805 nous ne pouvons trouver une documentation aussi riche que pour les établissements poitevins.

24 Arch. dioc. Poit., X 2-4. Liste des vicaires

25 *Ibidem*, X 2-5. Liste des desservants en 1789.

26 *Second mémoire sur la statistique*, Niort, an X, p. 194.

27 Médiat. Poitiers, cart. Saint-Aulaire, mandement pour la visite de 1773, p. 6.

28 Dans les archives de l'abbaye Sainte-Croix, des chapitres Sainte-Radegonde et Saint-Hilaire.

29 P. Boissonnade-Léonce Cathelineau, *Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Civray*, Niort, 1925, p.200,

27 - L. Cathelineau, *Cahiers de doléances des sénéchaussées de Niort et de Saint-Maixent*, Niort, 1912, p. 19.

30 *Idem*, p. 217, 231,

31 *Idem*, p. 234, 239, 274.

32 *Idem*, p.202, 215, 217, 299. Vinax, actuellement en Charente-Maritime, était alors une annexe d'Aubigné.

33 H. Donnelieu, Notes historiques sur le canton de Beauvoir-sur-Niort, Niort, 1912, p. 23-24. Le cahier de Beauvoir-sur-Niort est reproduit p. 107.

34 Pierre-Fr Hacquet, Mémoires des missions des Montfortains dans l'Ouest (1740-1779) publiés par Louis Pérouas , *Cahiers de la Revue du Bas-Poitou*, 1964. -

35 Cette remarque est aussi valable pour Fontenille (de 160 à 350 communiants) ou Les Fosses (de 300 à 500).

36 Arch. dioc. Poit., Prahecq, s. I. Prahecq. Le texte est postérieur à 1822 mais semble antérieur à 1830.

37 *Ibidem*, s. I., Vouillé-sur Niort.

38 L. Cathelineau, *op. cit.*, p. 58, 67, 69.

39 *Rolle des nouveaux convertis à la foye catholique, apostolique et romaine dans le diocèse de Poitiers*, s. I., 1682. Ce bulletin triomphaliste est à manier avec précaution ; toutefois, il peut nous donner une idée de l'importance des communautés protestantes. Malgré le titre, y figurent aussi des paroisses des diocèses de Limoges, de Saintes (Gript) et de Luçon.

40 État de l'élection de Niort en 1716, publié par Léo Desaivre

41 Il ne s'agit pas seulement de départs pour l'exil, peu nombreux, mais essentiellement vers le nord de la région. Les pourcentages de population protestante augmentent dans les paroisses au cœur du Moyen-Poitou protestant.

42 C'est l'explication déjà avancée par un contemporain, Samuel Levesque, dans son Mémoire statistique sur l'élection de Saint-Maixent dressé en 1698, publié par Alfred Richard, *Mémoires de la Soc. de stat., sciences, lettres et arts du dép. des Deux Sèvres*, 1873-1874, p. 16.

43 Arch. dép. Vienne, G 431.

44 Médiat. Poitiers, ms. 383 (192), *Visite de 257 paroisses* .....

45 Arch. dép. Vienne, C 60.



## Le sud des Deux-Sèvres : un pays de mission dans le Poitou du XIXe siècle : I/IV

46 C'est une hypothèse soulevée par Pierre ARCHES (*Bul. Soc. Hist. et Stat. des Deux Sèvres*, 1991, p. 332), que nous rejoignons totalement (conclusion de l'ouvrage *Les protestants poitevins de la Révocation à la Révolution*, La Crèche, 1998).

47 Cité dans A. Richard, *op. cit.*, p. 196.

48 François-Julien Labruyère et Jean-Louis Neveu (coord.), *La Haute Saintonge*, La Rochelle, 2007, p. 181-182.